

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

17 mai 2019

Date d'affichage :

29 mai 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le **23 mai** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 17 mai, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET (à partir de la question n° 4), M. HURTUBISE, Mmes LAFOND, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, MM. PRADEAU, RESSOUCHE, VERMOREL, ZICOLA.

ABSENTS :

M. Serge BIONNER, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Michèle GRENET

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué

a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint

absente jusqu'à la question n° 3

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

M. Thierry ROUX, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Arnaud PAILLONCY

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Eric HURTUBISE

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20190523-DELIB190539-DE
Date de télétransmission : 27/05/2019
Date de réception préfecture : 27/05/2019

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MAI 2019**

QUESTION N° 39

OBJET : Fonds d'Initiatives Culturelles : Association Les Abattoirs et mise à disposition temporaire de locaux

RAPPORTEUR : Jean-Pierre BOISSET

Question étudiée par la Commission 3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 7 mai 2019.

L'association Espace Culturel Les Abattoirs organise un Festival consacré aux clowns et théâtre burlesque « Les Irrépressibles » du 28 mai au 8 juin 2019.

Cette septième édition visera les objectifs suivants :

- Permettre à un large public de faire d'avantage connaissance avec l'art clownesque et le burlesque sous toutes ces formes (spectacle vivant, écriture théâtrale et cinématographique ...) ;
- Offrir l'opportunité à des artistes (confirmés ou moins connus) de produire et montrer leur travail artistique en la matière ;
- Créer des moments d'échanges entre le public et les artistes ;
- Faire le lien entre tous les publics.

Le coût relatif à l'organisation de ce festival s'élève à 25 050,00 €.

La Commune de Riom mettra à disposition de l'association l'ancien local du commissaire-priseur pour servir de repli en cas de pluie pour les « apéros concerts » organisés avant les spectacles.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'association Espace Culturel Les Abattoirs pour l'organisation de ce festival.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le Fonds d'Initiatives Culturelles dont le solde sera alors de 4 500 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention de 3 000 € à l'association Espace Culturel Les Abattoirs, selon les conditions précitées ci-dessus.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 23 mai 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL